



Neighbours, Friends & Families
Immigrant & Refugee Communities

SAVOIR RECONNAÎTRE LA VIOLENCE

Comment aider les immigrantes
et les réfugiées dans une relation
de violence



Selon Statistique Canada (2021), 44 % des femmes âgées de 15 ans ou plus affirment avoir vécu une forme quelconque de violence entre partenaires intimes (VPI) au cours de leur vie.



Lorsque la plupart des gens pensent à la violence, ils ne pensent qu'à la violence physique parce qu'elle peut laisser des bleus. La violence peut toutefois blesser sans faire d'ecchymose. Elle peut détruire la confiance en soi, avoir un effet néfaste sur la santé et le bien-être de la femme, et lui donner le sentiment d'être seule et isolée. La violence est un mode de comportement contrôlant. L'objectif est d'exercer un pouvoir sur sa partenaire intime et de la garder sous son emprise.

Les immigrantes et réfugiées font face à bon nombre des mêmes types de violence entre partenaires intimes que les autres femmes, mais elles sont encore plus vulnérables car il est possible qu'elles ne parlent pas anglais ni français, ne sachent pas où trouver de l'aide et ne puissent pas compter sur le soutien de leurs amis ou de leur famille. Elles peuvent aussi être menacées de déportation.

Parfois, la relation peut sembler saine parce qu'on ne sait pas reconnaître les signes. Il arrive que la violence soit normalisée par la culture et la société, donc la femme peut ne pas se rendre compte qu'elle vit une situation de violence. Par exemple, dans bien des cultures, la femme a le devoir d'avoir des rapports sexuels avec son mari chaque fois qu'il en a envie, qu'elle le veuille ou non.

Les comportements suivants peuvent être un signe qu'une voisine, une amie ou un membre de la famille vit une situation de violence.



La négligence c'est lorsqu'une personne a la responsabilité de fournir des soins ou de l'assistance à une autre personne, mais ne le fait pas. Il peut s'agir de limiter, de retarder ou de refuser l'accès au soutien en santé ou à des soins médicaux, par exemple une marchette ou un inhalateur, de contrôler l'accès à la nourriture et aux produits d'hygiène féminine, ou encore aux soins prénataux pendant la grossesse.



La violence verbale consiste à utiliser le langage verbal ou écrit de manière blessante. Cela comprend crier, jurer, traiter de noms, interrompre la femme quand elle parle, l'empêcher d'apprendre l'anglais ou le français, la menacer de la faire déporter, insulter les membres de sa famille ou menacer de leur faire du mal en les dénonçant à la police pour terrorisme. Les mots ne sont pas toujours nécessaires. Bien des femmes victimes de violence reconnaissent le « regard », l'expression du visage de son partenaire qui annonce une réaction violente.



La violence psychologique ou morale consiste à dire ou à faire quelque chose pour qu'une personne se sente coupable ou bonne à rien, ou qu'elle ait l'impression d'être en train de perdre la raison, par exemple l'humilier en public, la dénigrer et lui parler comme à une enfant, ne pas respecter ses opinions, faire des menaces, agir de façon jalouse et possessive, l'accuser d'infidélité même si elle ne fait que parler à un autre homme.



On parle d'exploitation financière quand une personne contrôle les ressources financières d'une autre personne sans son consentement ou qu'elle utilise ces ressources de façon malveillante. Il peut s'agir de ne pas la donner d'argent à dépenser, de la demander de justifier chaque sou dépensé, ou encore de ne pas la laisser travailler ou étudier pour devenir indépendante.



La violence spirituelle est l'utilisation des croyances spirituelles d'une personne pour la manipuler, la dominer ou la contrôler, par exemple en riant de ses croyances ou en l'empêchant de pratiquer sa religion.



La violence numérique consiste à utiliser la technologie pour tyranniser, harceler, traquer ou intimider une partenaire, entre autres en voulant accéder à ses messages et courriels, ou en installant un logiciel espion sur son téléphone. Le partenaire d'une immigrante pourrait aussi empêcher celle-ci de rester en contact avec sa famille et ses amis dans son pays d'origine afin de l'isoler.



La violence physique se produit lorsqu'une personne utilise une partie de leur corps ou un objet pour contrôler une autre personne. Cette forme de violence va de l'intimidation, par exemple en bloquant une porte, en cassant des choses, en frappant dans les murs ou les portes ou en conduisant de façon imprudente, jusqu'aux blessures graves, comme les coups de pied, les coups de poing, les morsures, les gifles, l'étranglement, les brûlures, le tirage de cheveux, les coups de couteaux et le meurtre.



La violence sexuelle survient lorsqu'une personne est forcée à participer à des activités sexuelles. Elle comprend par exemple les attouchements sexuels non désirés, l'exercice de pression pour avoir des rapports sexuels, les rapports sexuels sans protection forcés, ou encore la grossesse ou l'avortement forcés. L'expression « viol conjugal » est utilisée lorsqu'une femme est obligée par son mari à avoir des rapports sexuels. Au sein de nombreuses communautés d'immigrantes et de réfugiées, les femmes ont grandi avec la croyance culturelle et religieuse qu'elles doivent respecter la volonté de leur mari.

Il n'est pas toujours facile de reconnaître le type de violence parce que certains se chevauchent. Par exemple, le fait d'insulter quelqu'un peut être considéré comme de la violence verbale parce que l'agresseur emploie des mots blessants, mais c'est aussi de la violence psychologique parce que ces paroles peuvent donner à la victime l'impression qu'elle ne vaut rien. La menace armée pour qu'une femme signe des papiers est un exemple de violence physique doublée d'exploitation financière.

Toutes les femmes victimes de violence courent un risque accru d'être tuées. Les données des services de police démontrent constamment que les femmes victimes d'homicide au Canada sont le plus souvent tuées par leur mari, leur petit ami ou leur partenaire



Dans 73 % des cas, des facteurs de haut risque sont en cause, ce qui accroît le risque de décès. Les cinq principaux facteurs de haut risque de décès dans une situation de violence entre partenaires intimes sont les suivants :

1. L'agresseur a eu affaire avec la police dans le passé concernant la violence portée à sa partenaire.
L'agresseur a utilisé ou menacé d'utiliser un pistolet, un couteau ou une autre arme contre la femme ou d'autres personnes.
2. L'agresseur a essayé d'étrangler ou d'étouffer la femme.
3. L'agresseur a des réactions de jalousie violentes ou constantes.
4. La femme a menacé de quitter son agresseur ou a l'intention de le quitter.
- 5.

Lorsque vous êtes témoin de violence, ne fermez pas les yeux. Intervenez. Vous pourriez empêcher qu'une femme soit gravement blessée ou tuée.

Parlez à la femme de ce que vous avez vu, et dites-lui que cela vous préoccupe. Dites-lui qu'elle n'est pas responsable.

Encouragez-la à ne pas confronter son partenaire si elle planifie son départ. Sa sécurité doit être protégée.

Évitez de vous fâcher ou de vous énerver si elle ne veut pas être victime de violence ou décide de rester avec son partenaire. Il est important de comprendre qu'elle peut avoir peur ou ne pas être prête à prendre les mesures suivantes.

Sachez que la victime ou vous même pouvez appeler la Ligne de soutien pour femmes violentées sans frais : 1 866 863-0511. On répond aux appels 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et des renseignements sont offerts dans plus de 150 langues. Si vous avez besoin de services en français, vous pouvez appeler FEM'AIDE au 1 877 336-2433.

Assurez votre sécurité. Ne vous interposez pas dans une agression. Appelez plutôt la police.

Tout le monde a un rôle à jouer pour mettre fin à la violence envers les femmes.

Pour obtenir des renseignements et des ressources supplémentaires afin d'aider les immigrantes et les réfugiées en situation de violence, visitez www.immigrantandrefugeenff.ca

COSTI Immigrant Services would like to thank Abrigo Centre, Afghan Women's Organization, Community Family Services of Ontario, COSTI Family and Mental Health Services, For You Telecare Services, Kababayan Multicultural Centre, Settlement Assistance & Family Support Services, and TESOC Multicultural Settlement Services.

**This project is funded by
the Government of Ontario.**

